

Questions Réponses liste Nathalie Idrissi

Réunion du lundi 2 mars.

Présents :

pour l'Association de Beauséjour :

Anne Morel et JP Romeuf

pour la liste « Agissons ensemble » :

Nathalie Idrissi, Hubert Soule (démocratie participative), Joana Neiva (famille, personnes âgées et handicap) et Christian Philippon (finances)

Objectif : recueillir les intentions de la liste concernant le quartier de Beauséjour.

1. Montabé- Inondations :

Pollution actuelle : la police de l'eau doit être saisie. Ce n'est pas le SIAHVVY qui fera les recherches de causes. Le SIAHVVY se charge de contenir la pollution.

Inondations : la priorité est de supprimer le goulet que constitue le passage sous le talus RATP. Souhait de travailler avec les groupes de sinistrés (GRI et collectifs) et de mettre en place une solution le plus rapidement possible. La création d'une DUP (déclaration d'utilité publique) est envisagée afin d'obtenir le moyens nécessaires.

Mesures de prévention : la priorité est donnée à une solution sur le domaine de St Paul car potentiel de rétention important et un propriétaire unique. Cela n'empêche pas de chercher en amont des solutions sur le plateau. Le changement de département passera certainement par une impulsion via le préfet de région. Contacts en cours.

Entretien des berges et lit du Montabé : depuis l'été 2025, le PNR (Parc Naturel Régional) est en charge de l'entretien de nos trois rivières (arrêté préfectoral). Les riverains du ru qui sont dans l'incapacité de gérer les embâcles se retourneront vers la mairie (Numéro vert) qui fera remonter au PNR pour action.

Renaturation : favorable à cette action mais après avoir traité le problème des inondations qui est la priorité N°1.

Intérêt de Nathalie Idrissi pour nos rivières. Rappelle qu'elle est vice-présidente de l'AAVRE (association du Rhodon). Elle apportera son soutien au préfet pour la mise en place d'un PPRI (Plans de Prévention des Risques d'Inondation) sur St Rémy. Souhait d'information et de sensibilisation via le Bulletin Municipal.

2. Plaine, parc et lac Beauséjour

Revalorisation du lac : le besoin est bien identifié. Souhait de le rénover mais très probablement en le conservant. Pas de St Rémy sans son lac. Mise PMR (Personnes en mobilité réduite) en périphérie. Il est rappelé que le lac n'est pas un dispositif de rétention

d'eau pendant les crues puisqu'il est plein en permanence. Il contribue au charme de St Rémy, c'est un espace de biodiversité à conserver et à améliorer. Les alentours du lac devront être valorisés. Pas de plan à ce stade mais une volonté.

Terrain marécageux vers les jeux : Une étude de drainage et d'assainissement est à faire.

La digue : si les études prouvent sa dangerosité, elle devra être reconstruite.

3. Avenues de Coubertin et des Molières

Rénovations / requalification : un programme pluriannuel de rénovation des voiries est prévu. Les deux avenues en font partie. Pas de projet précis à ce stade, peut-être une circulation partagée. Intérêt pour s'appuyer sur l'association de quartier pour l'étude. L'allée des platanes des avenues est dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) en alignement remarquables. Cela n'interdit pas de supprimer des arbres si nécessaire. Des invariants à toute modification des avenues : enfouissement des réseaux et maintien en avenue (présence d'arbres).

4. Maison des loisirs et de la culture (MLC)

Espace MLC et Tennis : la zone doit faire l'objet d'une réflexion globale intégrant les besoins des associations locales, sportives et culturelles. Le projet dépendra de celui de renaturation du Montabé. Il ne s'agit pas de reconstruire à l'identique mais de requalifier l'ensemble. Tennis ? nombre de courts ? club house ? activités associatives regroupées ? espaces de loisirs ? de promenade au bord du ru ? prise en compte des nuisances. Pas question de rénover le bâtiment actuel, son état ne le permet pas.

5. Domaine de Saint-Paul :

Projets / potentiel : conscient que la recherche d'un repreneur du domaine offre une fenêtre de tir dans laquelle la ville doit s'engouffrer et être pro-active.

6. Divers :

Des réunions locales par quartier seront mises en place. Les CCQ deviendront des CQ (comité de quartier) avec plus de transparence et de co-construction.

Fondation de Coubertin, partenariat à accroître et mise en valeur (en visibilité) de la fondation à mener.

Voies départementales, conscient des sollicitations à faire auprès du département pour améliorer l'accès au domaine de St Paul ainsi que l'aménagement du carrefour situé au sud de la gare proche de la nouvelle sortie.